

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE

Infirmier(ère) de veille sanitaire et participation aux actions de prévention et de promotion de la santé

Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative

Famille professionnelle ⁽³⁾ : Santé

Emploi-type : Chargé de veille et de surveillance sanitaire

Catégorie : A

Corps : Infirmier(ère) de catégorie A des administrations de l'Etat

Niveau : /

Groupe RIFSEEP : Groupe 1

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Siège site Lyon ☐ Siège site Clermont-Ferrand ☐ Délégation territoriale ☒ Site à préciser : Ain

Direction : Délégation départementale de l'Ain

Direction déléguée : /

Pôle : Santé publique

Service : Prévention et veille sanitaire

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux / missions du service d'affectation :

L'infirmier(ère) est affecté(e) au service « Prévention et veille sanitaire » de la délégation départementale de l'Ain de l'ARS. Ce service est intégré au pôle de santé publique. La mission principale du service « Prévention et veille sanitaire » est :

- **Dans le champ « Veille et gestion des alertes sanitaires » ;**
De traiter les signalements de maladies transmissibles pour prévenir les épidémies ou limiter leur impact.
Dans ce champ, le service mutualise ses ressources avec les autres départements du grand secteur regroupant les départements de l'Ain, de l'Allier, du Cantal, du Rhône et du Puy de Dôme.
Cette cellule coordonne également la préparation aux situations sanitaires exceptionnelles.
- **Dans le champ « Prévention et promotion de la santé » ;**
De promouvoir un environnement et des comportements favorables à la santé de la population et la sécurité des soins.

Effectif du service : 3

Activités principales :

Veille sanitaire

En collaboration étroite avec les médecins de veille sanitaire et sous leur autorité fonctionnelle, l'infirmier(ère) :

- Participe selon le planning établi à la veille épidémiologique, à la réception, la validation et au traitement des signaux sanitaires : maladies à déclaration obligatoire, maladies infectieuses, infections nosocomiales, autres pathologies,
- Analyse et valide les signaux, et prend les mesures de gestion qui sont de sa compétence selon les modalités définies par le pôle régional de veille sanitaire (PRVS),
- Renseigne les outils partagés (SIVSS, tableau de suivi) pour la partie qui lui revient,
- Assure la transmission, aux médecins et à l'équipe de veille sanitaire, des informations relatives à ses activités (suivi, bilan du traitement des signaux).

Le planning est établi afin d'assurer la permanence régionale de la mission. A ce titre, l'infirmier(ère) est amené(e) de manière régulière à contribuer à la réponse sur les autres départements de son secteur dénommé « grand secteur » et de manière exceptionnelle sur les autres secteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

- Participe aux réunions et travaux régionaux du pôle régional de veille sanitaire : élaboration d'outils, de procédures, d'échange de pratiques, à la veille documentaire,
- Assure la mise à jour des documents, protocoles et outils départementalisés de gestion de veille sanitaire de l'Ain,
- Réalise et communique un bilan régulier de son activité au médecin de veille et au chef de service,
- Est référent(e) régional(e) pour une ou plusieurs thématiques de veille sanitaire,
- Participe à l'animation du réseau des acteurs de la veille sanitaire de l'Ain,
- Participe ou mène des actions de formation ou de sensibilisation dans l'Ain (exemple : gestion des épidémies et préventions des risques infectieux dans les EPHAD, SE, formation des étudiants en IFSI),
- Participe aux astreintes médicales régionales sur la base du volontariat.

Prévention et promotion de la santé

L'infirmier(ère) participe, le cas échéant et dans son champ de compétences, au suivi des activités du Centre de santé publique (CLAT, Centre de vaccinations, CEGIDD).

Activités annexes :

Contribue en sa qualité d'infirmier(ère) à d'éventuelles inspections, soit sur site, soit sur pièces pour avis.
Contribue dans son champ de compétences à la préparation et à la gestion des situations sanitaires.

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Spécificités du poste / Contraintes

- Contribution à la permanence quotidienne de la veille sanitaire en semaine dans le cadre de plannings organisés par secteur et au niveau de la région,
- Déplacements fréquents au sein du secteur d'exercice,
- Participation aux réunions sur les 2 sites du sièges (Lyon / Clermont-Ferrand),
- Horaires de travail variables en fonction des déplacements et des alertes sanitaires (dans le respect du règlement intérieur).

Partenaires institutionnels

Externes

- Niveau national : Santé publique France (SPF), Direction générale de la santé, Agences de sécurité sanitaires,
- Niveau régional : équipe régionale de SPF (Cire),
- Niveau départemental : préfectures, mairies, partenaires départementaux de la veille sanitaire (médecins libéraux et hospitaliers, paramédicaux des structures sanitaires et médico-sociales, PMI, Education nationale, Centre de santé publique, Direction départementale de la protection des populations, Directions départementale de la cohésion sociale, médecine du travail, associations de prévention).

Internes

- Les autres services de la direction départementale,
- Directions métiers (offre de soins, autonomie...), autres directions départementales.

COMPÉTENCES REQUISES

Connaissances

E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Maladies épidémiques, dispositif MDO		X		
Cadre légal et réglementaire de la santé publique, procédures techniques VS		X		
Maîtrise de l'outil informatique (bureautique, messagerie, internet, logiciels de gestion MDO, épidémie...)		X		
Politique sanitaire		X		
Principes et méthodes de l'inspection et/ou de contrôle		X		

Savoir-Faire

E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Mobiliser les acteurs		X		
Travailler en réseau		X		
Travailler en rigueur		X		

Savoir-Être

E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Capacité à travailler en équipe		X		
Capacité à rendre compte		X		
Capacité à travailler dans l'urgence		X		

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique : Responsable du service prévention et veille sanitaire de la DD01.

Lien fonctionnel : Médecins de la veille sanitaire, médecin responsable du pôle régional de veille sanitaire et infirmière coordinatrice.